

# Compte-rendu conseil municipal du 20 septembre 2013

Présents : Christiane COLAS, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Martine MATHY, Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER, Marie-Claude MIGNOT, Florian VIALAR, Jean-Luc FROMONT.

Excusé : Martial LOISY,

Absentes: Lydie LOUIS, Laure PERREAL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 26 juillet 2013 et passe à l'ordre du jour.

## 1) Présentation du bilan du SPANC

Anne Sophie Buellet, Directrice de la DIE à la communauté de communes de Montrevel en Bresse et Sébastien Baracand présentent le bilan du SPANC pour la commune. Le SPANC, service public d'assainissement non collectif a été mis en place en 2006 avec un objectif de contrôler toutes les installations avant le 31/12/2012. A Confrançon, 182 contrôles d'installations existantes ont été réalisés, 19 contrôles lors de la conception et 11 à l'occasion de cessions immobilières. Il résulte que 85% des installations individuelles sont non conformes selon la réglementation actuelle (dont 41% sans aucun système de traitement) contre 15% conformes (par rapport à 22% en moyenne sur le canton). Pour l'avenir, un programme 2013-2018 de réhabilitation de l'existant est envisagé à un rythme de 50 dossiers par an pour le canton, avec des aides aux particuliers (Agence de l'eau et conseil général), qui peuvent atteindre 4400€ pour 7000€ d'investissement

Par ailleurs, un marché a été passé par la communauté de communes avec la société Biajoux pour permettre aux habitants de bénéficier d'un prix avantageux pour la vidange de leurs fosses.

## 2) Décision modificative budgétaire commune n°2

Hervé COLAS propose les modifications budgétaires suivantes pour tenir compte des dernières informations connues.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<i>Combustibles</i>		3 000,00 €		
<i>Primes d'assurances</i>		400,00 €		
<i>Doc. générale et Technique</i>	400,00 €			
<i>Fonds pérég.interco et comm.</i>	1 206,00 €			
<i>Virement section investissement</i>		15 410,00 €		
<i>Indemnités des élus (charges patronales)</i>		5 000,00 €		
<i>Contrib,organ,regroupement (SIVOS)</i>		3 250,00 €		
<i>Remb par autres redevables (dont FCCSDSM)</i>				3 000,00 €
<i>Autres impôts locaux ou assimilé (2007-2008-2009)</i>				8 037,00 €
<i>Taxe ad. droits de mutation</i>				166,00 €
<i>Dot.solidarité rurale</i>				1 605,00 €
<i>Dot nationale de péréquation</i>			1 500,00 €	
<i>Libéralités reçues</i>				30,00 €
<i>Subvention exceptionnelle (archives)</i>				3 825,00 €
<i>Produits exceptionnels divers</i>				169,00 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>1 606,00 €</b>	<b>27 060,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>26 954,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<i>Matériel 2013 : licences</i>		500,00 €		
<i>Autres terrains : drainage terrain de foot</i>		4 000,00 €		
<i>Autres bâtiments publics</i>		2 945,89 €		
<i>Autres réseaux : EP Feignoux</i>		2 000,00 €		
<i>Immos en cours-constructions</i>	7 035,89 €			
<i>Virement de la section de fonct</i>				15 410,00 €

Diminution subventions d'investissement			8 500,00 €	
Opé 72 : Salle des fêtes: sol et fenêtre		40 000,00 €		
Opé 72: Salle des fêtes (chgt compte)	32 000,00 €			
Opé 81 : Appartement 63 rte de Confrançon		1 500,00 €		
Opé 82: Matériel 2013 : bornes incendie		3 500,00 €		
Opé 82: Matériel 2013 : autres	8 500,00 €			
<b>Total investissement</b>	<b>47 535,89 €</b>	<b>54 445,89 €</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>15 410,00 €</b>
<b>Total général</b>		<b>32 364,00 €</b>		<b>32 364,00 €</b>

Le conseil adopte ces modifications budgétaires (*Délibération n°2013-09-20-01*).

- 3) **Participation à la prestation de service « centre de loisirs »** (*Délibération n°2013-09-20-02*)  
Hervé COLAS fait part du montant de 6153€ alloué par la communauté de communes. Le conseil décide de reverser cette somme à l'association Copain-Copine au titre de l'aide aux familles (0.5€ par heure de présence)
- 4) **Participation du club de foot à l'entretien du terrain** (*Délibération n°2013-09-20-03*)  
Compte tenu des dépenses engagées par la commune, le conseil demande une contribution de 2600€ pour l'entretien global du stade à Confrançon..
- 5) **Bilan de la concertation et délibération arrêtant le projet de révision avec examen conjoint du PLU pour le parc d'activité** (*Délibération n°2013-09-20-04*).  
Le conseil prend connaissance du bilan de la concertation et adopte le projet de révision avec examen conjoint du PLU pour le parc d'activité
- 6) **Aménagement du Logis Neuf**  
Lors de la révision du PLU du Logis Neuf, les orientations d'aménagement prévoyaient la création d'un parking « relais » sur la parcelle AA210. Les contacts verbaux pris avec l'une des propriétaires n'ayant pas abouti, la demande de cession des terrains a été formalisée par un courrier en recommandé à chaque propriétaire. Le projet d'accès à ces équipements depuis la RD1079 doit d'ores et déjà être étudié conjointement à l'accès au supermarché dont l'ouverture est prévue pour novembre prochain.
- 7) **Convention d'hébergement des documents d'urbanisme sur le site internet de la communauté de communes de Montrevel** (*Délibération n°2013-09-20-05*).  
Le conseil approuve la publication des documents d'urbanisme de la commune sur le site internet de la communauté de communes et charge Mme le Maire de signer la convention.
- 8) **Convention assainissement parcelle AA53** (*Délibération n°2013-09-20-06*)  
Afin de remédier au problème d'écoulement des eaux usées en provenance de la propriété cadastrée AA50 dont la canalisation présente des fuites dans la parcelle voisine cadastrée AA51, une nouvelle canalisation doit être créée pour être raccordée sur le regard n°97 du collecteur situé sur la parcelle AA53, propriété de Mr Philippe LAURENT. Ces travaux créant une servitude, il est nécessaire d'établir une convention entre la commune et le propriétaire.
- 9) **Facturation du service de l'assainissement aux nouveaux abonnés de 2012**  
Suite à l'absence de facturation de l'assainissement collectif à certains nouveaux abonnés 2012, une réunion a eu lieu avec la SOGEDO le 22 août. Celle-ci propose de faire un rappel sur la prochaine facture avec envoi d'un courrier explicatif validé par Mme le Maire car la commune n'est d'aucune façon responsable de cette situation.
- 10) **Proposition de reprise des locaux du bar-restaurant** (*Délibération 2013-09-20-07*)  
Le conseil prend connaissance du courrier de Mr Noël Benonnier reçu le 13/09 en mairie, faisant une proposition de reprise des locaux du bar-restaurant, en liquidation judiciaire, et sollicitant la gratuité de loyer sur les deux derniers mois de 2013. Le conseil rejette la demande de Mr Benonnier (7 voix contre, 4 voix pour) et propose de ne lui facturer le loyer qu'à compter de l'ouverture du commerce.

## **11) Bâtiments communaux:**

### Salle des fêtes

La pose du parquet est terminée. Le remplacement des menuiseries extérieures des façades ouest et sud est programmé du 18 au 22 novembre. La seconde tranche suivra en janvier.

Une entreprise est intervenue en urgence pour réparer des fuites sur la toiture avant la fin des travaux de pose du parquet.

### Appartement

Le marché à procédure adaptée a été lancé le 13/09. Les entreprises candidates ont jusqu'au lundi 30/09 à 12h pour déposer leurs offres.

## **12) Questions et communications diverses**

- Le syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc informe de la nécessité de poser des relais radio sur la commune afin d'installer la télé relève des compteurs d'eau.
- Le conseil municipal répond par la négative à la demande de l'établissement public foncier sur les projets d'acquisition foncière.
- Le conseil municipal ne donne pas suite à l' « opération brioches » de l'ADAPEI de l'Ain.
- Mme le Maire fait part du 4<sup>ème</sup> schéma directeur de développement touristique présenté par le conseil général de l'Ain.
- Mme le Maire informe le conseil du rapport rédigé par Mme Sylvie Goy-Chavent, Sénatrice, sur l'information sur l'origine des viandes.
- Martine Mathy rend compte des propositions qui font consensus au sein du groupe de travail sur les rythmes scolaires.

Au RPI, la coupure sur le temps méridien sera de 2h05 à Confrançon, permettant les TAP (temps d'activités périscolaires) en début d'après midi.

Confrançon 8h30-11h30 et 13h35-16h05 sauf le mercredi : 8h30-12h

Curtafond 8h45-11h45 et 13h20-15h50 sauf le mercredi : 8h45-12h15

La rentrée s'est bien passée, avec 191 enfants scolarisés.

- Le conseil communautaire du 29 octobre aura lieu à Confrançon.
- Marie-Claude Mignot fait part du lancement du prochain bulletin municipal et commente le questionnaire de satisfaction de Mr Gary Leroux. L'organisation avec cette entreprise réalisant la mise en page est à préciser, suite à la première expérience du mois de juin.
- Hervé Colas présente le planning du gymnase qui est très utilisé.
- Le conseil prend connaissance de la demande du basket club d'utiliser la ligne internet installée dans les locaux de la bibliothèque, le jeudi pendant 2 heures pour des travaux de secrétariat. L'association Loisirs et Culture a donné son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.